



MOOC BIODIVERSITÉ

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Biodiversité ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

Prises accessoires et biodiversité : les pêcheurs capturent-ils toujours les espèces convoitées ?

Laurent Dagorn

Directeur de recherche - IRD

On parle de pêche durable et raisonnable et derrière ces termes on comprend en général des problèmes de pressions un peu trop fortes de pêche et donc des problèmes de quantité mais ce n'est pas simplement ça, c'est aussi des problèmes de qualité et donc de l'ensemble des espèces qui sont capturées et donc le problème c'est de savoir est-ce que les pêcheurs capturent toujours les groupes espèces convoitées ?

Alors ça nous amène à considérer en fait deux statuts d'espèces différentes, des espèces cibles et des espèces accessoires.

Il faut savoir que lorsqu'un bateau part en mer, en général il part pour capturer une ou quelques espèces voulues, ce sont donc les espèces cibles, mais de manière accidentelle avec son engin de pêche il va pouvoir capturer à un moment donné d'autres espèces qui n'étaient pas convoitées et qu'on va appeler des espèces accessoires. Donc une capture d'un bateau de pêche va correspondre à la capture d'espèces cibles et d'espèces accessoires.

Alors il faut savoir qu'une espèce donnée n'a pas un statut d'espèce cible ou d'espèce accessoire forcément, ça va dépendre de la pêcherie, de l'engin de pêche et donc de la motivation également du pêcheur.

Si on prend l'exemple de la pêche thonière à la senne, qui part pour capturer des thons listao, de manière accidentelle ils vont pouvoir capturer des coryphènes alors que finalement, si on s'occupe de la pêche artisanale côtière, les pêcheurs vont aller en mer pour capturer des coryphènes et de manière accidentelle, cette fois, vont capturer des thons listao.

Donc on se rend bien compte que ce n'est pas un statut qui est donné pour une espèce une fois pour toutes, c'est un statut qui va dépendre de la pêche.

Alors, en fait, le problème qui se pose ici c'est est-ce que pêcher accidentellement des espèces qui ne sont pas voulues est une pratique acceptable et durable ? En fait tout va dépendre des espèces, de la quantité qui est pêchée et du devenir de ces captures.

Il faut se resituer dans le cadre de l'approche écosystémique. Traditionnellement, il faut se rappeler que l'objectif était de gérer des populations d'espèces cibles. Par exemple si on prend la pêche thonière, l'objectif c'était de gérer les populations de thons. Mais l'approche écosystémique nous a montré qu'on ne pouvait plus s'occuper que de ces espèces cibles mais qu'il faut justement s'occuper également des espèces accessoires. Alors comment y arriver ?

Tout d'abord, le premier pas, c'est de pouvoir inventorier tout ce qui est pêché et cela passe par des observateurs qui embarquent à bord des bateaux de pêche et qui vont voir identifier l'ensemble des espèces qui sont capturées, mesurer leur taille et compter combien de poissons sont pêchés.

Si on prend la composition théorique d'une capture d'un bateau de pêche par exemple, on va tout d'abord avoir, bien sûr, l'espèce cible qui est la raison pour laquelle le bateau est parti en mer. On va ensuite avoir une partie de la capture qui est composée d'espèces accessoires qui vont être gardées à bord soit pour une consommation par l'équipage, soit parce que, en rentrant au port, ils vont pouvoir la commercialiser.

On va avoir aussi une catégorie d'espèces accessoires qui cette fois vont être rejetées, rejetées en mer parce qu'il n'y a pas d'intérêt commercial pour le pêcheur et enfin on peut avoir une catégorie avec des espèces en danger qui elles aussi sont donc rejetées.

Alors, quels sont les objectifs de gestion ? Les objectifs de gestion ici, concernent principalement deux catégories. Ça va être les espèces accessoires qui sont rejetées, il va falloir donc maintenant les garder à bord notamment pour un enjeu de sécurité alimentaire : ce qu'il faut avant tout c'est d'éviter le gaspillage.

Ensuite l'autre enjeu, c'est un enjeu de conservation et éviter donc d'effectuer des mortalités sur des espèces en danger, de manière à pouvoir ne pas impacter ces populations à risque.

Justement, est-ce que pêcher plusieurs espèces est un problème ? En fait, quand on regarde la Convention pour la Diversité Biologique, on se rend compte qu'un élément clé de l'approche écosystémique est justement de pouvoir conserver la structure et le fonctionnement d'un écosystème.

Ce qui est un peu étonnant, c'est qu'un des paradigmes qui étaient en cours dans la plupart des pêcheries dans le monde était justement d'essayer d'avoir une très bonne sélectivité des engins de pêche. Alors est-ce que c'est compatible justement avec maintenir la structure et le fonctionnement d'un écosystème ?

Qu'est-ce que la sélectivité ? La sélectivité c'est en fait un processus à travers lequel la pêche va produire une capture mais qui aura une composition différente de ce qui existe dans l'habitat naturel. Il faut savoir que tout engin de pêche de toute façon est sélectif.

En fait le danger, le risque c'est d'avoir une sélectivité qui va être mal appropriée et si elle est accompagnée d'une pression de pêche trop importante en fait, on va pouvoir conduire à des modifications importantes d'un écosystème et c'est ça qu'il faut éviter.

Alors tout cela nous amène à considérer le concept d'exploitation équilibrée. En fait il faudrait pouvoir exploiter un écosystème en tenant compte de sa structure et de son fonctionnement. Donc en considérant l'ensemble des espèces, l'ensemble des tailles, en proportion à la productivité naturelle.

En fait le concept, il est de modifier un peu le système actuel qui était de pouvoir gérer des populations donc on exploitait des populations, or en fait c'est une erreur, on n'exploite pas des populations, on exploite un écosystème donc un ensemble d'espèces. Et c'est vers ça qu'il faut aller pour justement pouvoir avoir des pêcheries durables et raisonnables.

Alors, il faut considérer justement le problème particulier des espèces en danger et notamment les espèces qui sont des mammifères marins, des requins, des tortues ou des oiseaux. Et là il faut réussir à éliminer la mortalité de pêche sur ces espèces.

Il est important de faire un focus particulier sur les requins qui sont souvent des espèces mal connues. En fait les requins ont une biologie particulière, une maturité sexuelle tardive, une gestation longue de plusieurs mois et une femelle va en fait produire très peu de petits. Donc on se retrouve dans une biologie qui est très différente des autres poissons, notamment des poissons téléostéens et cette biologie en fait ne permet pas aux requins de subir des exploitations importantes et donc les requins vont rapidement se retrouver dans des situations difficiles suite à une exploitation.

Donc l'objectif c'est en fait de trouver des méthodes, des techniques, des mesures de gestions qui vont permettre de diminuer les captures de ces requins par les bateaux.

Un exemple, par exemple, pour la pêche à la palangre qui utilise des hameçons : en changeant les appâts qui sont traditionnellement des calamars et en mettant donc des poissons, on peut réduire d'environ un tiers la capture des requins. Donc on diminue l'impact de ces pêcheries sur les populations de requins.

D'une manière plus générale, ce qu'il faut adopter c'est donc des bonnes pratiques. Il faut que les pêcheurs lorsqu'ils vont en mer puissent adopter des bonnes pratiques, pouvoir identifier les espèces

qu'ils capturent. Lorsque ce sont des espèces à risque, pouvoir les remettre à l'eau dans des bonnes conditions, justement en optimisant leur survie.

Et en fait c'est là-dedans qu'il faut accompagner les pêcheurs de manière à ce qu'ils puissent avoir des pêcheries durables et raisonnables, pas simplement en adaptant la pression de pêche mais également en considérant qu'ils vont exploiter un écosystème, donc plusieurs espèces et qu'il faut considérer le statut écologique de ces espèces et adapter ses pratiques en fonction de ces espèces.